

Atelier Mā | Marine Barbe Architecte
L'Imaginarium
36 quai de France
38000 Grenoble

Mise en accessibilité PMR des écoles principales des Avenières Veyrins- Thuellin

Les Avenières Veyrins Thuellin
1 square Emile Richerd
38630 LES AVENIERES VEYRINS THUELLIN

C.C.T.P. Cahier des Clauses Techniques Particulières **Lot 08 - MENUISERIES EXTÉRIEURES**

Sommaire

08.1	Généralités.....	P 3
1	MENUISERIES ALUMINIUM - PRESCRIPTIONS GENERALES.....	P 3
1.1	COORDINATION ENTRE CORPS D'ETAT.....	P 3
1.2	PLANS D'EXECUTION.....	P 3
1.3	LOCALISATION DES OUVRAGES.....	P 3
1.4	QUALITE DES MATERIAUX.....	P 3
1.5	EXECUTION DES OUVRAGES.....	P 3
1.6	PROTECTION DES OUVRAGES.....	P 4
1.7	NETTOYAGE.....	P 4
1.8	GARANTIES ANNUELLE, BIENNALE ET/OU DECENNALE.....	P 4
2	ORIGINE DES PRODUITS.....	P 4
3	TEINTE D'ANODISATION.....	P 4
4	TEINTE DE THERMO-LAQUAGE.....	P 4
08.2	Solution de base.....	P 4
1	MENUISERIES ALUMINIUM EN DEMOLITION.....	P 4
1.1	DEPOSE DE MENUISERIES EXTERIEURES.....	P 4
2	PORTES D'ENTREE EN ALUMINIUM.....	P 5
2.1	PORTE D'ENTREE BATTANTE EN ALUMINIUM ANODISÉ.....	P 5
2.2	PORTE D'ENTREE BATTANTE EN ALUMINIUM THERMO-LAQUÉ.....	P 6
3	MISE AUX NORMES DE SEUILS DE PORTES.....	P 6
3.1	SEUIL DE PORTE PROFILÉ ALUMINIUM SUR MENUISERIE EXTÉRIEURE EXISTANTE.....	P 7

08.1 Généralités

1 MENUISERIES ALUMINIUM - PRESCRIPTIONS GENERALES

1.1 COORDINATION ENTRE CORPS D'ETAT

1.1.1 RESERVATIONS DANS LES OUVRAGES DE MACONNERIE

L'entreprise devra le tracé des scellements ou réservations.

Le titulaire du présent corps d'état se mettra en rapport avec l'entreprise de GROS-OEUVRE pour lui communiquer les dimensions hors-tout des ouvrages en aluminium, ainsi que l'emplacement et la nature des réservations, percements, feuillures, etc. à prévoir. Si cette démarche n'est pas effectuée, toutes les reprises éventuelles dans les ouvrages de maçonnerie en vue de la pose des menuiseries seront faites aux frais de l'entreprise du présent corps d'état.

1.1.2 SCELLEMENT DES OUVRAGES

La fixation et le calfeutrement des menuiseries est à la charge du présent corps d'état.

1.1.3 POSE DE VITRAGE

Les fenêtres et portes-fenêtres seront livrées vitrées.

1.2 PLANS D'EXECUTION

Les plans d'exécution ont été établis par l'architecte.

Les plans d'atelier devant servir à l'exécution seront établis par l'entrepreneur. Ils seront soumis à l'architecte pour approbation, celle-ci concernant uniquement la conformité ou l'adaptation au projet architectural et ne diminuant en rien la responsabilité de l'entreprise.

1.3 LOCALISATION DES OUVRAGES

L'emplacement des diverses menuiseries figure sur les plans du dossier établi par l'architecte.

Chaque baie extérieure étant cotée en largeur et en hauteur de tableau, la localisation des différentes menuiseries n'a pas été reprise ci-dessous. Sauf cas particuliers, il convient donc de se reporter aux plans.

1.4 QUALITE DES MATERIAUX

1.4.1 GARNITURES D'ETANCHEITE

Les matériaux devront être titulaires d'un certificat de qualification A (arrêté du 10 janvier 1978): mastics extrudés, cordons préformés, bandes de mousse imprégnée. Les garnitures d'étanchéité devront comporter une protection qui sera enlevée après les opérations de peinture.

1.4.2 QUINCAILLERIE

L'entrepreneur devra présenter sa proposition de base en conformité avec les marques et types prescrits.

La quincaillerie sera de première qualité et portera l'estampille S.N.F.Q. (Société Nationale Française de Quincaillerie).

1.5 EXECUTION DES OUVRAGES

Les cotes de menuiseries extérieures portées sur les plans concernent les dimensions des ouvertures en tableau : largeur x hauteur.

1.5.1 GENERALITES SUR L'EXECUTION DES OUVRAGES

Les travaux visés au présent corps d'état seront exécutés avec le plus grand soin, pour livrer des ouvrages en tout point irréprochables dont l'entrepreneur garantit la robustesse, la bonne tenue et le parfait fonctionnement.

1.5.2 QUINCAILLERIE

Tous les articles de quincaillerie seront soumis au maître d'œuvre pour approbation avant tout approvisionnement auprès des fournisseurs.

L'entrepreneur devra vérifier que les produits prescrits sont conformes aux préconisations et limites d'utilisation garanties par le fabricant.

L'ensemble des menuiseries sera fourni et éventuellement posé avec toutes pattes à scellement, équerres et autres ferrures en nombre suffisant. Toutes les pièces mobiles des quincailleries seront, si besoin est, graissées et huilées avant pose.

A la réception, l'entrepreneur remettra au maître de l'ouvrage ou à son représentant, trois clefs de chaque serrure mise en œuvre.

1.6 PROTECTION DES OUVRAGES

1.6.1 PROTECTION DES PIÈCES MÉTALLIQUES

Les éléments de quincaillerie, non soumis à mouvement et sujets à oxydation, recevront avant pose une couche de peinture au minium de plomb.

1.6.2 STOCKAGE SUR LE CHANTIER

Les différents ouvrages seront stockés sur le chantier dans un local ventilé, à l'abri des intempéries et placés de telle sorte que l'air puisse circuler entre les éléments.

Tous les frais relatifs à la mise aux conditions d'ambiance déterminées par le DTU sont à la charge de l'entreprise.

1.7 NETTOYAGE

L'entrepreneur devra balayer les locaux et enlever tous les débris, déchets et copeaux provenant de l'exécution de ses travaux.

1.8 GARANTIES ANNUELLE, BIENNALE ET/OU DÉCENNALE

L'entrepreneur garantit formellement la conformité de ses ouvrages à la réglementation nationale en matière de construction.

Cette garantie, d'une durée d'un an, implique le remplacement dans les plus brefs délais, de toute partie d'ouvrage reconnue défectueuse, ainsi que la remise en état pendant cette période de tout élément qui se serait détérioré dans des conditions d'utilisation normale.

Les fournitures et les réparations faites seront garanties pendant un nouveau délai d'un an, et dans les mêmes conditions que lors des travaux initiaux.

Par ailleurs, la date de réception avec ou sans réserves constitue l'origine de la garantie biennale et/ou décennale des ouvrages, pour application des articles 1792 et 2270 du Code Civil.

2 ORIGINE DES PRODUITS

Les menuiseries aluminium seront fabriquées à partir de profilés en provenance d'un fabricant notoirement connu, PECHINEY Alunion, TECHNAL, INSTALLUX, ALCAN, KAWNEER

3 TEINTE D'ANODISATION

L'ensemble des menuiseries aluminium avec une finition anodisée ci-dessous sera traité par anodisation, de coloris suivant :

'TEINTE ALUMINIUM NATUREL'

4 TEINTE DE THERMO-LAQUAGE

L'ensemble des menuiseries aluminium avec une finition thermo-laquée ci-dessous sera traité par laquage conformément à la Norme Française NF A 91 450, de coloris au choix de l'Architecte.

L'entreprise présentera une palette des teintes disponibles à l'architecte, le choix de ce dernier ne pouvant donner lieu à aucune plus-value sur le prix du marché.

08.2 Solution de base

1 MENUISERIES ALUMINIUM EN DÉMOLITION

1.1 DEPOSE DE MENUISERIES EXTERIEURES

Dépose soignée de menuiseries extérieures comprenant :

- Dépose du cadre et des ouvrants.
- Dépose des gonds et arrêts de volets éventuels.
- Compris évacuation en décharge.
- Compris reprise des tableaux.
- Compris reprise des enduits extérieurs.

1.1.1 Dépose avec précaution et enlèvement de porte-fenêtre en aluminium existante

Mode de métré : Forfait

Localisation :

- Restaurant scolaire de Ciers :

RDC : accès Hall 1, accès Hall 2, suivant plans de localisation fournis par l'Architecte.

- École Maternelle de Veyrins :

RDC : Porte accès principal, suivant plans de localisation fournis par l'Architecte.

2 PORTES D'ENTREE EN ALUMINIUM

2.1 PORTE D'ENTREE BATTANTE EN ALUMINIUM ANODISÉ

Fourniture, pose et mise en fonction de porte tiercée battante aluminium similaire à l'existant et ouvrant sur l'extérieur :

- Constituants:
 - + Dormant et ouvrant en profils tubulaires d'aluminium.
 - + Anodisation d'épaisseur appropriée.
- Dormant :
 - + Épaisseur 46 mm minimum pour pose sur précadres.
 - + **Aucun seuil à prévoir pour respect de la réglementation d'accessibilité PMR.**
 - + Assemblage d'angles par équerres et sertissage.
 - + Trois pattes à scellement par montants pour tous types de murs maçonnés.
- Ouvrant :
 - + Épaisseur 46 mm minimum.
 - + Largeur de passage du vantail principal de 90cm minimum pour respect de la réglementation PMR en vigueur.
 - + Assemblage d'angles par équerres et sertissage en traverse haute.
 - + Fermeture à recouvrement.
 - + Traverse de recoupe horizontale, hauteur et largeur similaires à l'existant.
 - + Feuillures pour vitrage conformes au DTU.
 - + Étanchéité périphérique par joint EPT et joint brosse.
- Vitrage en fourniture et pose :
 - + Double vitrage feuilleté 2 faces isolant 44.2/10/44.2, type SAINT-GOBAIN ou équivalent.
 - + Pose sous parclozes appropriées.
 - + Joint entre vitrage et parclozes.
 - + Bande préformée côté extérieur, joint néoprène côté intérieur.
- Ferrage :
 - + Par paumelles en applique, doublées en partie haute.
- Fermeture :
 - + Serrure de sûreté avec système de verrouillage au choix de la maîtrise d'ouvrage.
 - + Ferme-porte à pignon et crémaillère avec bras compas et frein arrière sur vantail principal. Force de fermeture réglable par vis suivant poids du vantail. Attention : l'effort nécessaire pour ouvrir les portes doit être inférieur à 50N (Arrêté du 8 Décembre 2014 relatif à l'accessibilité PMR).
 - + Condamnation de la tierce par crémone en applique à pènes haut et bas à commande à levier.
- Garniture :
 - + Poignée extérieure type bec de canne, y compris fixations et accessoires. Modèle contrasté par rapport au support au choix de l'Architecte.
 - + Poignée intérieure type barre anti panique horizontale et basculante à un point de verrouillage, conforme à la norme EN 1125. Y compris tous accessoires et systèmes de fixation. Finition contrastée par rapport au support, au choix de l'Architecte.
 - + Y compris reprise butée de porte existante si nécessaire.
- Finition :
 - + Teinte aluminium naturel similaire à l'existant.
- Pose des menuiseries :
 - + À la charge du présent corps d'état, par fixation dans le gros-œuvre.
 - + Calfeutrement au joint de silicone.
- Performances requises :
 - + Avis technique CSTB favorable.
 - + Classement minimal A3 - E3 - V2 minimum (P.V. à fournir).

Attention : les portes doivent répondre aux réglementations d'accessibilité et de sécurité incendie en vigueur. S'il reste un seuil existant dû à la maçonnerie, une rampe conforme à la réglementation relative à l'accessibilité des ERP aux PMR devra être réalisée afin de supprimer ce seuil.

Localisation suivant plans et élévations de l'Architecte.

2.1.1 Porte d'entrée aluminium anodisé, battante à 2 vantaux, double vitrage feuilleté, vantail principal de 90cm

Répondant aux normes d'accessibilité. Porte de 2UP à 2 vantaux dont un de 90cm de passage afin de respecter la réglementation en vigueur relative à l'accessibilité PMR des ERP.

Mode de métré : U

Localisation :

- Restaurant scolaire de Ciers :
- RDC : accès hall 1, accès hall 2 (suivant plans d'exécution).

2.2 PORTE D'ENTREE BATTANTE EN ALUMINIUM THERMO-LAQUÉ

Fourniture, pose et mise en fonction de porte tiercée battante aluminium thermolaqué comprenant :

- Constituants:
 - + Porte double vitrée avec imposte vitrée et traverses horizontales à mi-hauteur
 - + Ouverture vers l'extérieur
 - + Vantail principal d'une largeur de passage de 90cm afin de respecter la réglementation PMR en vigueur, et d'une hauteur de 204cm.
- Dormant :
 - + Épaisseur 46 mm minimum pour pose sur précadres.
 - + **Aucun seuil à prévoir pour respect de la réglementation d'accessibilité PMR.**
 - + Assemblage d'angles par équerres et sertissage.
 - + Trois pattes à scellement par montants pour tous types de murs maçonnés.
- Ouvrant :
 - + Épaisseur 46 mm minimum.
 - + Largeur de passage des vantaux de 90cm minimum.
 - + Assemblage d'angles par équerres et sertissage en traverse haute.
 - + Fermeture à recouvrement.
 - + Traverse de recoupe en hauteur, similaire à l'existant.
 - + Feuillures pour vitrage conformes au DTU 39.4.
 - + Étanchéité périphérique par joint EPT et joint brosse.
- Vitrage en fourniture et pose :
 - + Double vitrage feuilleté 2 faces isolant, ép. 44.2/10/44.2mm, type SAINT-GOBAIN ou équivalent.
 - + Pose sous parcloles appropriées.
 - + Joint entre vitrage et parcloles.
 - + Bande préformée côté extérieur, joint néoprène côté intérieur.
- Ferrage :
 - + Paumelles réglables renforcées avec caches paumelles en nombre suffisant suivant le poids de l'ouvrant. Paumelles doublées en partie haute.
- Fermeture :
 - + Serrure de sûreté avec système de verrouillage au choix de la maîtrise d'ouvrage.
 - + Ferme-porte à pignon et crémaillère avec bras compas et frein arrière sur vantail principal. Force de fermeture réglable par vis suivant poids du vantail. Attention : l'effort nécessaire pour ouvrir les portes doit être inférieur à 50N (Arrêté du 8 Décembre 2014 relatif à l'accessibilité PMR).
 - + Condamnation de la tierce par crémone en applique à pènes haut et bas à commande à levier.
- Garniture :
 - + Poignée extérieure type bec de canne, y compris fixations et accessoires. Modèle contrasté par rapport au support au choix de l'Architecte.
 - + Poignée intérieure type barre anti panique horizontale et basculante à un point de verrouillage, conforme à la norme EN 1125. Y compris tous accessoires et systèmes de fixation. Finition contrastée par rapport au support, au choix de l'Architecte.
 - + Y compris reprise butée de porte existante si nécessaire.
- Finition :
 - + Thermolaquage de la même teinte que l'existant de qualité "label Qualicoat"
- Pose des menuiseries :
 - + À la charge du présent corps d'état, par fixation dans le gros-œuvre.
 - + Calfeutrement au joint de silicone.
- Performances requises :
 - + Avis technique CSTB favorable.
 - + Classement minimal A3 - E3 - V2 minimum (P.V. à fournir).

Attention : les portes doivent répondre aux réglementations d'accessibilité et de sécurité incendie en vigueur. S'il reste un seuil existant dû à la maçonnerie, une rampe conforme à la réglementation relative à l'accessibilité des ERP aux PMR devra être réalisée afin de supprimer ce seuil.

Localisation suivant plans et élévations de l'Architecte.

2.2.1 Porte d'entrée aluminium thermo-laqué, battante à 2 vantaux, double vitrage feuilleté, vantaux de 90cm

Répondant aux normes d'accessibilité. Porte de 3UP à 2 vantaux de 90cm de passage afin de respecter la réglementation en vigueur relative à l'accessibilité PMR des ERP.

Mode de métré : U

Localisation :

- École maternelle de Veyrins :

RDC : Porte d'entrée accès principal. Suivant plans de localisation fournis par l'Architecte.

3 MISE AUX NORMES DE SEUILS DE PORTES

3.1 SEUIL DE PORTE PROFILÉ ALUMINIUM SUR MENUISERIE EXTÉRIEURE EXISTANTE

Fourniture et pose de seuil de porte sur porte extérieure existante comprenant :

- Seuil en aluminium profilé anodisé.
- Hauteur permettant de supprimer le ressaut formé par le seuil de porte existant et inférieure à 4,0 cm.
- Pente < à 33% si hauteur comprise entre 2,0 et 4,0 cm.
- Les dimensions exactes seront à prendre sur place.

3.1.1 Seuil de porte profilé aluminium

Mode de métré : ml

Localisation

- Groupe scolaire du Mollard Bresson Annexe :
- R+1 : portes d'accès, suivant plan de localisation de l'Architecte.